



CQPM • Technicien de maintenance productive (produit/process)



Installation - Maintenance

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

Le technicien de maintenance productive (produit/process) assure la bonne application des procédures et interventions de maintenance visant à maintenir ou rétablir le process de production opérationnel et de contribuer à son bon fonctionnement.

Il surveille les équipements du process de production à l'aide d'indicateurs techniques et/ou de performance et/ou de qualité produit (par exemple : MTBF, MTTR, TRS, taux de pannes, de retouches ou rebuts...). Il intervient en appui des équipes de maintenance, de production ou des services supports lors de dérive constatée tout en préservant le process, le produit, ainsi que l'environnement de travail. Il définit la mise en œuvre des actions d'amélioration et assure la traçabilité des actions de maintenance préventive (systématique, conditionnelle ou prévisionnelle) et corrective (curative ou palliative) pour démontrer leur performance.

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :





L'évaluation des paramètres et impacts des équipements du process de production

L'activité consiste à mettre en évidence des indicateurs de progrès de l'équipement à partir des données de mesure et des analyses qui en découlent, par exemple en qualité, en temps de cycle ou en nombre d'arrêts. L'activité consiste également à identifier et classer les risques et impacts des dérives mises en évidence par ces indicateurs de performance. Les conséquences ou répercussions peuvent être diverses, soit en amont soit en aval, sur la qualité, la sécurité, la productivité ou l'environnement. Enfin, cette activité consiste à mettre en place une procédure d'alerte, en lien avec les indicateurs, risques et impacts identifiés précédemment, afin de sauvegarder la sécurité, le produit ou l'équipement par exemple. L'application de cette mesure par les équipes est adaptée et garantie.

Le diagnostic et le maintien opérationnel des équipements de production

L'activité consiste à maintenir et à rétablir les conditions opérationnelles d'un équipement de production. D'abord en diagnostiquant les causes racines d'une dérive ou d'un dysfonctionnement pour en définir un plan d'action. Et également en assurant l'exécution des interventions de maintenance (préventives ou correctives) ou, dans le cas contraire (si les interventions sont programmées ultérieurement ou nécessitent un investissement ou un fournisseur par exemple), l'activité consiste à proposer une solution alternative.

L'amélioration et la traçabilité de la maintenance

L'activité consiste à animer et à contribuer à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre des chantiers d'amélioration des équipes de maintenance. Cette activité permet de relancer les interlocuteurs concernés, de veiller au respect des délais, et d'encadrer les étapes d'intervention fixées dans le cadre de l'amélioration de la maintenance. A l'issue de l'amélioration, l'activité consiste à présenter un bilan établissant un lien de cause à effet entre la performance et les actions ou solutions d'amélioration de la maintenance mises en œuvre.

COMPÉTENCES

- Mesurer l'efficacité des équipements de production en analysant les paramètres et indicateurs techniques
- Evaluer les risques et impacts des écarts mesurés sur les équipements de production (sécurité, qualité, production, environnement)
- Mettre en œuvre des mesures conservatoires suite à la dérive d'un équipement de production
- Diagnostiquer les causes de dérives ou de dysfonctionnements d'un équipement de production pour établir un plan d'action
- Assurer le suivi des interventions de maintenance préventive ou corrective





- Définir et suivre la mise en œuvre de solutions d'amélioration de maintenance
- Assurer la traçabilité de la performance des actions de maintenance

LES MÉTIERS LIÉS

- Technicien / Technicienne d'installation ou maintenance industrielle
- Technicien / Technicienne méthodes

> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution profesionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

N° Cert.: 2015 0304

État : Active

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Contrat de professionnalisation
- Pro A
- Plan de développement des compétences
- POE (Individuelle/collective)